

SESSION 2009

---

**CONCOURS EXTERNE  
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS AGRÉGÉS**

Section : HISTOIRE

**EXPLICATION DE TEXTES**

Durée : 7 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.*

*Matériel autorisé : crayon à papier, stylos, crayons et feutres de couleurs, gomme, taille-crayon, compas ordinaire, équerre, règle graduée, règle trace-formes, ciseaux, colle, ruban adhésif.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB :** *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

**Tournez la page S.V.P.**

Extraits de la Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert-en-Ardenne<sup>1</sup>  
( rédigée avant 1106)

[c. 41] À Chauvency, un avoué du nom d'Albéric exigeait de la *familia* du monastère des corvées indues. Il poussa un jour la cruauté jusqu'au point de forcer un pauvre à porter le joug à côté de sa vache, pendant toute une journée, à la place d'une autre vache qui avait avorté en labourant. L'abbé Thierry<sup>2</sup> eut connaissance de cette injuste exaction et fut révolté de l'inhumanité de cet Albéric. Il se rendit à Dun(-sur-Meuse) et se plaignit amèrement à (l'avoué) Adelon de la manière dont son sous-avoué maltraitait la *familia* de l'église, offrant de prouver qu'ils n'étaient tenus à de semblables corvées ni envers lui, ni envers d'autres. Adelon rougit de l'abominable conduite d'Albéric et fixa un jour pour recevoir la preuve offerte par l'abbé. L'intendant de Chauvency était alors un certain Héribert, homme fidèle et probe. Au jour fixé, après avoir prêté le serment légal et confirmé ce serment par l'épreuve de l'eau, il déclara formellement que les exactions violemment imposées par les avoués et en particulier ces corvées étaient indues. Lors de cette séance publique étaient présents Adelon de Dun, Rainald, comte de Mussy, Pierre de Mirwart et beaucoup d'autres nobles. Ce fut fait l'an du Verbe incarné 1081.

[c. 42] (...) Ce fut aussi cette année-là (1082) que l'évêque Henri<sup>3</sup> reconstruisit le château (*castrum*) de Mirwart<sup>4</sup>. [c. 43] L'animosité entre Albert de Namur et Godefroid de Bouillon<sup>5</sup> allait toujours croissant. Le premier avait résolu de rebâtir clandestinement le château de Mirwart afin qu'il pût lui servir dans la guerre qu'il méditait contre Godefroid. Mais l'évêque Henri, informé du projet d'Albert, se hâta de mettre obstacle à son exécution, non seulement parce qu'il avait pris chaudement le parti de Godefroid, mais encore afin d'éloigner de son évêché une cause d'exaction. En conséquence il acheta de Richilde, comtesse de Mons, ce lieu en hauteur avec le comté, le ban et ses autres dépendances et en même temps les deux alleux de Bras et Grupont avec la *familia* et tous les revenus. Il rétablit à grands frais le château et y plaça des chevaliers (*militēs*) chargés de veiller à la sécurité du pays. Mais ceux-ci, manquant de tout, devinrent de véritables brigands publics et dans leurs fréquentes incursions, ils opprimaient les pauvres habitants des campagnes et l'abbaye elle-même. Cette situation affligeait l'abbé Thierry jusqu'au fond de l'âme et lui causait de vives inquiétudes pour le présent et pour l'avenir. Aussi ne cessait-il de demander, par lui-même et par des médiateurs influents auprès de l'évêque, la démolition de cette forteresse, reconstruite pour le malheur de toute la contrée. Il le priait d'apaiser ses appréhensions et disait que cette cause de ruine imminente rendrait inutile tout ce qu'il avait fait en faveur de l'église de Saint-Hubert. L'évêque ne voulait pas, en résistant à ses instances, blesser un homme aussi considérable et aussi avancé dans son amitié. Il cherchait au contraire à calmer ses craintes et son mécontentement. Aussi fit-il donation légale du château de Mirwart et de ses dépendances à l'abbaye. Il plaça des religieux du monastère dans l'église qu'il y avait construite et dédiée à saint Michel, et confia la garde de la forteresse à l'abbé. Celui-ci se défendit d'abord d'accepter cette charge, prétendant qu'il était propre à garder un cloître, mais non un château-fort. Il céda néanmoins aux représentations de ses amis, et notamment de Lambert l'ancien,

<sup>1</sup> Saint-Hubert-en-Ardenne, abbaye bénédictine du diocèse de Liège (Belgique, prov. de Luxembourg, arr. Neufchâteau).

<sup>2</sup> Thierry I<sup>er</sup>, abbé de Saint-Hubert (1055-1086).

<sup>3</sup> Henri I<sup>er</sup>, dit de Verdun, évêque de Liège (1076-1091).

<sup>4</sup> Château de Mirwart, sur la rivière Lomme (Belgique, prov. de Luxembourg), à 9 km à l'ouest de Saint-Hubert. Il apparaît dans la Chronique comme construit illégalement au milieu du X<sup>e</sup> siècle sur les terres d'église (c. 5).

<sup>5</sup> Alors duc de Basse-Lotharingie. Il a succédé à Godefroid le Bossu, mort en 1076.

40 qui lui fit remarquer le danger de mécontenter un personnage aussi puissant. Il finit donc par admettre une garnison dans le château et en même temps il y établit quelques hommes sûrs tirés de son monastère.

[c. 45] À cette époque, l'évêque, faisant peu de cas des résidences dépendant de son évêché, venait à l'église de saint Hubert, y tenait solennellement sa cour lors des célébrations de Noël et de Pâques et y faisait les ordinations ecclésiastiques en leur temps. Il se plaisait à vivre  
45 familièrement au milieu des religieux, dans un calme parfait. L'abbé cherchait par ses prévenances à capter ses faveurs et en même temps à sonder ses intentions touchant la démolition de Mirwart. Mais tantôt l'évêque feignait de ne pas comprendre ce qu'on lui demandait, tantôt répondait que cette affaire devait être déferée à son conseil. Enfin, l'abbé fatigué de l'inutilité de ses sollicitations, s'en plaignit en chapitre. La maison toute entière se  
50 souleva d'indignation à l'idée de voir cette église, jusque-là si libre, accablée sous un joug insupportable. Cet état de siège semblait aux religieux une embûche diabolique dressée contre le lieu saint. Les plaintes n'étaient pas adressées à l'évêque lui-même, mais bien aux personnes vivant dans son intimité, afin qu'elles lui fussent rapportées et que l'on sut enfin s'il prendrait en pitié les craintes des religieux et changerait de résolution ou s'il n'y avait plus  
55 rien à espérer. Les amis de l'évêque objectaient qu'il ne fallait pas ainsi décrier et mécontenter un prélat si puissant et qui jusque-là s'était montré le protecteur bienveillant du monastère. Lambert le jeune<sup>6</sup>, emporté par le zèle pour l'église sa mère, s'écria : « une telle bienveillance tend à notre perte et se méprise aussi facilement qu'elle se prouve ». Ce propos fut remarqué et l'évêque, à raison de la qualité de son auteur, le considéra comme une  
60 véritable injure. Il saisit la première occasion pour manifester le mécontentement qu'il en ressentait, se répandit en plaintes contre l'abbé et les frères, disant qu'il n'avait pas mérité d'être traité avec cette injustice et qu'ils ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes si, après avoir méconnu son amitié, ils éprouvaient les effets de son ressentiment. L'abbé comprit que l'évêque allait exagérer les motifs de son mécontentement et qu'il se croirait en droit de  
65 rejeter toute demande relative à la démolition du château, et n'osant plus rien espérer pour le moment, il se retira en France, accompagné des deux Lambert (...).

[c. 48] L'évêque Henri se rendit à Saint-Hubert pour célébrer les fêtes de Noël, puis retourna à Liège au commencement du Carême, après avoir fait l'ordination de cette époque. Depuis  
70 longtemps l'abbé attendait vainement les effets de la promesse de l'évêque, relativement à la démolition du château de Mirwart<sup>7</sup>. Il résolut de le suivre à Liège et de tenter un dernier effort. Le mercredi de la semaine de Pâques, il arriva vers l'heure de tierce à Tilleur, où il apprit que l'évêque était à Seraing. Il monta sur une barque et se fit conduire près de lui. L'évêque, debout à son balcon, le reconnut de loin et il avait à peine touché à la rive qu'il le salua en ces termes : « Le Seigneur est vraiment ressuscité », à quoi l'abbé répondit : « Et qu'il apparaisse aujourd'hui à Henri ». L'évêque lui fit un accueil plein de bienveillance et l'introduisit dans une chapelle assez élégante qu'il avait fait bâtir, n'admettant à leur entretien que le prieur Thierry<sup>8</sup>. L'évêque s'assit en silence la tête baissée puis, se tournant vers l'abbé, les yeux levés vers le ciel et pleins de larmes, lui dit en proie à la plus vive émotion : « Je sais, mon cher père, ce que vous demandez, ce que vous désirez. Je sais ce que les dangers actuels  
75 vous font craindre pour l'avenir. Or je ne veux pas être accusé devant Dieu, comme vous en avez souvent menacé, du mal qui peut vous arriver. Je vous abandonne donc aujourd'hui ce château que vous voulez démolir. Je cède également à votre église le mont lui-même sur  
80

<sup>6</sup> Lambert le jeune, moine, chantre et écolâtre à Saint-Hubert, probablement auteur, entre 1096 et 1106, de la Chronique.

<sup>7</sup> L'abbé Thierry est rapidement revenu de France (région de Laon), après réconciliation avec l'évêque.

<sup>8</sup> Thierry II, futur abbé de Saint-Hubert (1086-1109), alors prieur du monastère.

lequel il est bâti, avec le comté et tout ce qui lui est soumis, à condition que vous et vos fils  
priiez Dieu pour moi ». L'abbé se jeta à ses pieds et en pleurant de joie, mais l'évêque le  
85 releva aussitôt et le réprimanda humblement de cette respectueuse marque de gratitude.  
L'abbé s'empessa de mander par écrit tout ce qui venait de se passer à Lambert l'aîné qu'il  
avait laissé à la garde du château et lui enjoignit de réunir toutes les forces disponibles pour  
détruire cette forteresse, vraie hauteur de Satan. La lettre de l'abbé parvint à Lambert le  
90 lendemain de très bonne heure. Aussitôt, Lambert monte à cheval, parcourt rapidement les  
environs, donne publiquement l'ordre à tous les habitants des campagnes de se rendre au plus  
tôt à Mirwart. Afin que personne n'ait de prétexte de retard ou de refus, il leur fait entendre  
qu'ils sont menacés par ban de l'évêque d'un péril imminent et même de confiscation de leurs  
biens s'ils n'aident promptement aux réparations et à la défense du château. Il réunit ainsi un  
95 grand nombre de paysans et surtout de charpentiers. De retour à l'heure de nones, il monta le  
premier à la tour et jura de ne pas s'alimenter jusqu'à ce qu'il eût vu démolir le sommet.  
Excités par son exemple et poussés par le désir de se venger de l'ennemi public de toute la  
province, les paysans rejoignent rapidement le haut de la tour. Ils enlèvent le toit avec sa  
charpente, brisent l'assemblage des parois, arrachent de fond en comble l'enceinte et ses  
flanquements. Ainsi sont perdus en peu d'instant et au milieu du fracas tant de travaux, tant  
100 de dépenses. Le vendredi, l'abbé quitta l'évêque et reprit le chemin de son monastère. Arrivé  
au lieu où naguère l'on découvrait la tour de Mirwart, et ne l'apercevant plus, il leva les yeux  
au ciel, sauta de cheval, baisa la terre et entonna dévotement le *Te Deum*. Parvenu auprès du  
château et à la vue de l'amas de terre débarrassé de la tour, il leva la main en s'écriant : « Que  
la vertu du Tout-Puissant t'abatte, ainsi qu'elle a fait crouler les murailles de Jéricho ! ».  
105 Outre les ouvriers appelés par Lambert pour démolir le château, l'abbé en réunit un grand  
nombre d'autres qu'il chargea d'aplanir le tertre et il leur alloua une somme de douze livres  
de deniers pour salaire. (...)

[c. 88] La même année (1097), le premier juin, Otbert<sup>9</sup> commença, pour la désolation de toute  
la contrée, la reconstruction du château de Mirwart, voisin du monastère. Les habitants du  
110 pays, redoutant des malheurs pour eux et leur postérité, vinrent tout en larmes demander que  
le corps de saint Hubert fût présenté à Otbert, afin de l'engager à venir à résipiscence et à  
renoncer à l'exécution de son projet. (...) Otbert, informé que l'on invoque contre lui  
l'autorité d'un si grand évêque, dissimule son dépit. Il monte à cheval, vient à la rencontre de  
la procession et feint de se recueillir un instant pour prier. Aux aspersion de l'eau bénite  
115 avaient succédé les encensements, lorsqu'il saisit un bâton préparé pour cela et frappe autour  
de lui à coups redoublés. Bientôt le sang coule abondamment de la tête meurtrie des frères,  
qui prennent la fuite et se dispersent épouvantés dans la forêt. Cette audace téméraire jeta tout  
le monde dans la stupeur et l'on ne douta pas qu'elle n'attira la vengeance du Très Haut, qui  
pour être lente n'en est pas moins certaine. (...) À quelque temps de là, précisément au jour  
120 anniversaire de l'outrage fait aux reliques de saint Hubert, Otbert fut fait prisonnier par le  
comte Henri<sup>10</sup> et, pour le conduire à Durbuy, il fut placé sur un cheval fougueux dont les  
rudes allures lui causèrent des meurtrissures si graves qu'il faillit en mourir. À dater de cette  
époque, sa vie ne fut plus qu'une suite de malheurs et d'opprobres.

*La Chronique de Saint-Hubert dite Cantatorium*, éd. Karl Hanquet, Bruxelles, 1906, p. 103-120 (extraits) et 217. Traduction Robault de Soumoy, revue et modernisée.

<sup>9</sup> Evêque de Liège (1091-1119), successeur d'Henri I<sup>er</sup>.

<sup>10</sup> Henri I<sup>er</sup>, comte de Durbuy (Belgique, prov. de Luxembourg, arr. Marche-en-Famenne).